



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E102344

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/06/2023  
200 040

Raison sociale : SARL BATAILLE ET BASSO ENERGIES

Z.A. LES ARTIGUES  
66210 LA LLAGONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERPIGNAN 1999B00059

Siret : 421 522 590 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9248460

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4042756004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4042756004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Téléphone : 04 68 04 45 72

Portable : 06 12 24 39 01

Site Internet :

E-mail : contact@batailleetfils.fr

Responsabilité légale :

KERGOAT FRÉDÉRIC CO-GÉRANT / KERGOAT FREDERIC CO-GÉRANT /  
BATAILLE PIERRE CO-GÉRANT

Fax : 04 68 04 35 17

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/10/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOUROUX  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.